Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **83 (1957)**

Heft 23

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

83e année 9 novembre 1957 N° 23

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:
Suisse: 1 an, 26 francs
Etranger: 30 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 22 francs
Etranger: 27 francs
Prix du numéro: Fr. 1.60
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande » N° II. 57 75, à Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnements, changements d'adresse, expédition à **Imprimerie La Concorde, Terreaux 31, Lausanne**

Rédaction
et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475
Administration de la S.A. du Bulletin technique
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président : J. Calame, ingénieur, à Genève ; Vice-président : † G. Epitaux, architecte, à Lausanne — Membres : Fribourg : MM. H. Gicot, ingénieur ; M. Waeber, architecte — Vaud : MM. A. Gardel, ingénieur ; A. Chevalley, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. Cl. Grosgurin, architecte ; E. Martin, architecte — Neuchâtel : MM. J. Béguin architecte ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. G. de Kalbermatten, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 476, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; P. Waltenspuhl, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page		Fr. 275.—
1/2	»	» 140.—
1/4	»	» 70.—
1/8	»	» 35.—

Annonces Suisses S. A. (ASSA)

Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Contribution à l'étude de la notion de travail continu maximum et de ses applications pratiques* (suite et fin), par CH. COLOMBI, professeur honoraire de l'Université (Ecole polytechnique). — *Concours pour la construction de bâtiments scolaires à Saint-Maurice (Valais).* — BIBLIOGRAPHIE. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — DOCUMENTATION DU BATIMENT. — INFORMATIONS DIVERSES.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA NOTION DE TRAVAIL CONTINU MAXIMUM ET DE SES APPLICATIONS PRATIQUES

notamment au cas des installations dites de force et chauffage

par CH. COLOMBI, ingénieur, professeur honoraire de l'Université de Lausanne (Ecole polytechnique)

(Suite et fin) [1]

5. Caractéristiques des installations à l'examen de l'économie desquelles on applique les notions établies

On prend en considération quatre cas d'installations de turbines à gaz pour chacun desquels on se propose d'utiliser la chaleur des gaz évacués par la turbine pour alimenter un réseau de chauffage.

Comme dans toute installation de force et chauffage, ainsi que nous l'avons du reste déjà signalé, on se trouve ici en présence d'un emploi simultané de deux formes d'énergie non équivalentes (travail mécanique et chaleur) qui, malgré leur caractère commun (énergies), sont notoirement distinctes puisque l'on peut convertir intégralement du travail mécanique en chaleur, mais non réaliser le contraire. Il est donc utile de rechercher une commune mesure à ces deux formes énergétiques dont on prévoit l'utilisation dans les installations du type en cause.

Il ne s'agit naturellement pas pour nous de montrer que l'utilisation, dans le but de satisfaire à des besoins de chauffage, de la chaleur des gaz évacués par une turbine à gaz telle que nous la considérerons dans les déterminations qui suivent, aboutit à une amélioration générale de l'emploi de la chaleur fournie par la combustion d'un combustible quelconque ou par tout autre moyen approprié (notamment un réacteur nucléaire). Dans les cas que nous allons examiner cette amélioration est naturelle, évidente, n'a donc nullement besoin d'être démontrée. Ce qui est en revanche utile c'est de rechercher, justement en recourant à l'étude de cas particulièrement simples, s'il existe une possibilité de chiffrer l'amélioration en cause en définissant la mesure commune aux deux formes d'énergie débitées (mécanique et chaleur de chauffage) auxquelles nous avons fait allusion. Ceci au point de vue strictement technique et sans préjuger de déterminations particulières d'ordre économique

[1] Voir *Bulletin technique* du 26 octobre 1957, page 363.